

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NÎMES

28/03/2024

N° E24000037 / 84

Le président du tribunal administratif

Décision désignation commissaire du 28/03/2024

CODE : 1

Vu enregistrée le 27/03/2024, la lettre par laquelle M. le Maire de la commune d'ENTRAIGUES SUR LA SORGUE demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

la modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'ENTRAIGUES SUR LA SORGUE ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2024 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Monsieur Samuel HULLOT est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Monsieur Joan ALPINI est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 3 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 4 : La présente décision sera notifiée à la commune d'ENTRAIGUES SUR LA SORGUE, à Monsieur Samuel HULLOT et à Monsieur Joan ALPINI.

Fait à Nîmes, le 28/03/2024

le président,



Christophe CIRÉFICE